

Les États membres du Commonwealth, répartis dans six continents et sur cinq océans, réunissent des peuples de races, de langues et de religions diverses, et illustrent toutes les phases du développement économique, depuis les pays défavorisés en voie de développement jusqu'aux grandes nations industrielles. Ils englobent une grande variété de cultures, de traditions et d'institutions.

L'appartenance au Commonwealth n'empêche pas les gouvernements des États membres d'être non alignés ou d'adhérer à tout autre groupe, association ou alliance. Malgré cette diversité, tous les États membres du Commonwealth partagent certains principes, et c'est en soutenant ces principes que le Commonwealth peut continuer à œuvrer dans l'intérêt de l'humanité au sein de la communauté internationale.

Nous croyons que le maintien de la paix et de l'ordre dans le monde est essentiel à la sécurité et à la prospérité de l'humanité; nous appuyons par conséquent l'Organisation des Nations Unies et nous cherchons à renforcer son influence stabilisatrice dans le monde et à soutenir ses efforts en vue de faire disparaître les causes de tensions entre les nations.

Nous croyons à la liberté individuelle, à l'égalité des droits entre tous les citoyens, indépendamment de leur race, de leur couleur, de leurs croyances religieuses ou de leurs opinions politiques, et au droit inaliénable de chacun de prendre part par des moyens politiques démocratiques à l'élaboration de la société dans laquelle il vit. Par conséquent, nous nous efforçons de promouvoir dans nos pays respectifs les institutions représentative et les garanties des libertés individuelles, en vertu du droit qui constitue notre patrimoine commun.

Nous considérons les préjugés raciaux comme un mal dangereux qui menace le sain épanouissement du genre humain, et la discrimination raciale comme une véritable plaie sociale. Chaque nation luttera avec vigueur contre ce fléau.

Aucun pays n'accordera à des régimes qui pratiquent la discrimination raciale une aide qui, à son avis, contribuerait directement à encourager ou à consolider cette politique odieuse. Nous nous opposons à toutes les formes de domination coloniale et d'oppression raciale et nous avons pour principes la dignité humaine et l'égalité des personnes.

En conséquence, nous militerons partout en faveur de la dignité humaine et de l'égalité des personnes, et nous appuyerons les principes de l'autodétermination et de l'antiracisme.

Nous estimons que les grandes inégalités actuelles dans la répartition des richesses entre les différentes parties de l'humanité sont trop marquées pour être tolérées. Elles créent aussi des tensions dans le monde. Nous nous fixons donc comme objectif leur disparition progressive, et nous nous efforcerons de vaincre la pauvreté, l'ignorance et la maladie en élevant les niveaux de vie, et en édifiant une communauté internationale plus équitable.

À cette fin, nous chercherons à libéraliser le plus possible les échanges internationaux à des conditions justes et équitables pour tous, en tenant compte des exigences particulières des pays en voie de développement, et à encourager le transfert vers ces pays de ressources adéquates, tant publiques que privées, conscients de l'importance d'agir dans un véritable esprit de collaboration et de créer dans les pays en développement un climat qui favorise la croissance et l'investissement de façon soutenue.

Nous croyons que la coopération internationale est essentielle pour faire disparaître les causes des guerres, pour promouvoir la tolérance, combattre l'injustice et assurer le développement de tous les peuples du monde. Nous sommes persuadés que le Commonwealth est l'une des associations le plus apte à réaliser ces objectifs.

Ainsi, les États membres du Commonwealth estiment qu'ils peuvent illustrer de manière constructive l'approche multinationale qui est vitale pour la paix et le progrès dans un monde moderne. L'association repose sur la consultation, la discussion et la coopération.

En rejetant la contrainte comme instrument de politique, ils reconnaissent que la protection de chaque État membre contre une agression venant de l'extérieur intéresse tous les membres de l'association. L'association fournit aux États membres de nombreux moyens d'échanger sur une base permanente des connaissances et des points de vue sur des questions professionnelles, culturelles, économiques, juridiques et politiques.

Nous avons l'intention d'encourager et d'étendre ces relations, car nous croyons que notre association multinationale peut favoriser la compréhension entre les hommes et entre les nations, aider à éliminer la discrimination fondée sur les différences de race, de couleur ou de croyance, garantir les libertés individuelles, contribuer à enrichir la vie de tous et exercer une profonde influence pour promouvoir la paix entre les nations.